

217C0041
FR0000050320-OP027-AS10

4 janvier 2017

Prorogation de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

RADIALL
(Euronext Paris)

Complément à D&I 216C2913 du 23 décembre 2016

L'Autorité des marchés financiers fait connaître que, le 30 décembre 2016, a été déposé devant la cour d'appel de Paris un recours en annulation de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions RADIALL (cf. Décision et Information 216C2906 du 22 décembre 2016) dont la date de clôture est actuellement fixée au 9 janvier 2017 (cf. Décision et Information 216C2913 du 23 décembre 2016). Ce recours est assorti d'une requête aux fins de sursis à exécution.

Dans l'attente de l'ordonnance du Premier président de la cour d'appel de Paris sur cette demande de sursis, l'offre publique d'achat simplifiée est prorogée, de sorte que sa clôture, prévue pour le 9 janvier 2017, intervienne ultérieurement. Une nouvelle information sera publiée pour faire connaître le nouveau calendrier.